



ACFR Flash Infos

Edito :

- ♦ Bulletin ACFR
- ♦ Faits marquants Février/Mars 2019
- ♦ Activité aérienne
- ♦ Activités à venir
- ♦ Informations Aéronautiques
- ♦ Sécurité
- ♦ Recommandations

Bulletin ACFR :

N'hésitez pas à donner votre avis et nous faire part de vos suggestions.

Parlez-nous de vos récits de voyage

Faits marquants Février / Mars 2019

• Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire 2019

L'AGE et l'AGO se sont déroulées le samedi 16 février 2019 avec 57 présents et représentés (37 présents) pour 89 inscrits le jour des AG.

- Les Statuts et le Règlement Intérieur version 2019 ont été approuvés à l'unanimité des présents et représentés et sont applicables dès à présent.
- Le bilan financier et le budget prévisionnel 2019 ont été approuvés à la majorité des présents et représentés.
- Les équipes des vérificateurs aux comptes et de la commission de discipline ont été reconduites à l'unanimité des présents et représentés.
- L'équipe du Comité de Direction est reconduite à la majorité des présents et représentés avec en plus un nouveau membre : Jérôme Brossard. Souhaitons-lui bon courage au sein du CODIR!

L'évolution des prix des heures de vol pour l'année 2019 a été évoquée lors de l'AGO. Cette évolution a été décidée lors du CODIR du 05 février 2019 et applicable au 1er mars 2019 :

type avion	Prix		
DR 315	127 €	CL	0 €
	127 €	BG	0 €
DR 480	165 €	KX	+ 3 €
		PV	
		RT	
DR 500	175 €	KP	+ 5
DH 251	150 €	LD	+ 3 €
Double cde	10 €		+ 5 €

Pour plus de précisions, veuillez consulter le mail ACFR_secrétariat du 20 mars 2019 où vous trouverez les Statuts et RI version 2019 ainsi que les comptes-rendus des PV AGE et AGO. Bonne lecture !

Faits marquants Février / Mars 2019

• Réunion Instructeurs du 22 février 2019

Le 22 février 2019, s'est déroulée la réunion Instructeurs. Il y a actuellement 18 élèves en cours de formation et il n'est plus possible de prendre de nouvelle inscription d'élève, en attendant que des places se libèrent..

• Cours théoriques du samedi — Années 2018—2019

Le cours théorique traité en Février a été le suivant :

sujets	Intervenants	Dates
Météo	Marie-Pierre Lefèbvre	samedi 23 février 2019

Encore merci aux intervenants pour la qualité de leurs présentations et merci aux participants.

• Réunion Prévention Sécurité du 16 mars 2019

Le **Samedi 16 mars 2019**, Stéphane Carra, notre Correspondant Prévention Sécurité (CPS) a organisé une réunion de sensibilisation sur la Sécurité des Vols.

Durant cette réunion, Stéphane nous a expliqué le système de gestion de la sécurité mis en place à l'ACFR dans le cadre du passage DTO (voir feuillet Sécurité des vols).

Merci Stéphane pour cette réunion très intéressante.

• Passage DTO

Depuis le **18 mars 2019**, l'Aéroclub François Richet est devenu Organisme de formation DTO avec le numéro : FR.DTO.0326 pour les formations conformes au règlement n° 1178/2011 modifié :

- ☐ LAPL(A) théorique et pratique
- ☐ PPL(A) théorique et pratique
- ☐ Qualification vol de nuit
- ☐ Brevet de base théorique et pratique

• Inscriptions 2019

En Février 2019, l'enregistrement des nouveaux membres est le suivant :

- Hervé Cocquerez : Breveté
- Clément Méral : élève-pilote — Instructeur : Pierre Fages
- Jean-Baptiste Rabilloud : Breveté DGA

En Mars 2019:

- Pierre Ly : Breveté DGA

Souhaitons la bienvenue à ces nouveaux adhérents !

Faits marquants Février / Mars 2019

• 8 mars, Journée des droits de la Femme (Par Marie BOVE)

Dans le cadre de la Journée des droits de la Femme le 8 mars dernier, la commune de La Norville a cherché une femme pilote d'un Aéroclub de la région pour animer un débat sur l'aviation côté féminin.



J'ai accepté ce rôle et, suite à la projection d'un film intitulé « Aile contre aile » qui démontrait la rivalité entre Jacqueline Auriol et l'Américaine Jacqueline Cochran pour les records de vitesse, j'ai répondu à diverses questions du public qui était féminin à 99 %. Ces dames étaient très intéressées. Je leur ai parlé de notre section construction d'avion et leur ai apporté des photos, une nervure d'aile, des cartes aéronautiques.

Cela a fait de la publicité pour notre Club et je garde des contacts avec les élus de cette commune.

L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter convivial pendant lequel il y a eu encore des questions variées.

J'ai été ravie de ce bon moment où les femmes aviatrices étaient honorées. C'est à refaire.

• Challenge des Clubs FCD (par Marie BOVE)

Lors de l'AG nationale de la Fédération des Clubs de la Défense (FCD) du 21 mars, notre Aéroclub a été mis à l'honneur en recevant, par l'intermédiaire de Marie BOVE, la correspondante avec la Fédération, un « trophée » pour le Challenge des Clubs Saison 2018—2019.

Nous avons été remarqués pour le dynamisme de la section Construction Amateur que certains dirigeants de la ligue FCD-IDF ont visité en Janvier, pour la participation aux différentes Assemblées Générales, pour la partie Ecole du Club et nos diverses actions pour les adhérents.

Nous avons aussi le plaisir de recevoir une subvention qui va nous permettre l'achat de deux armoires sécurisées pour les produits spéciaux à Brétigny. C'est important afin de respecter les règles de sécurité.

En conclusion, merci à la Fédération des Clubs de la Défense et poursuivons nos efforts pour donner une image attirante de notre Club.



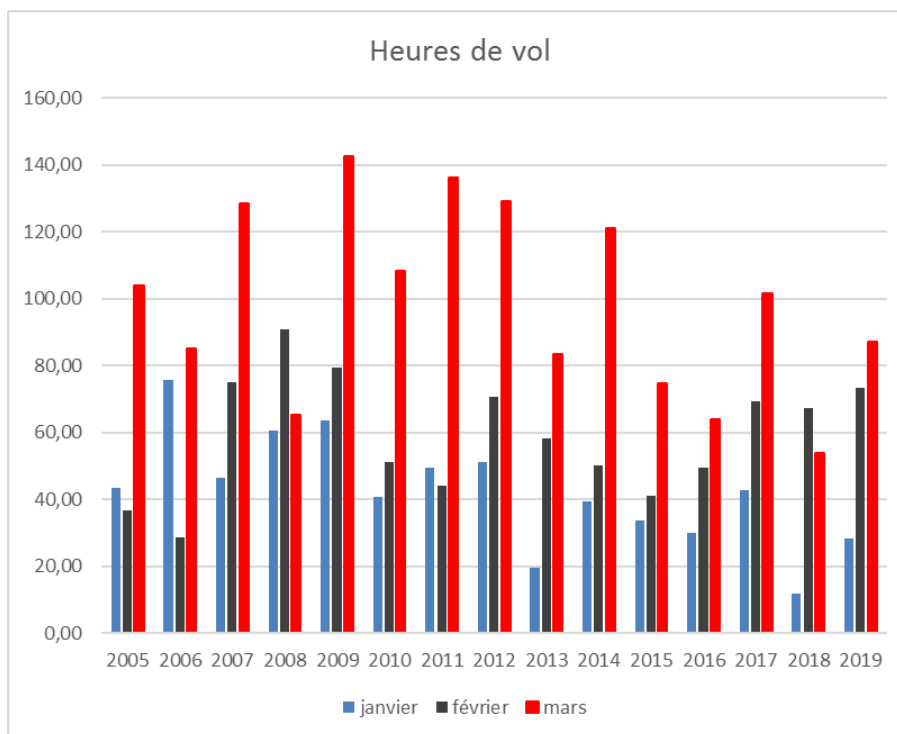
Activité aérienne

• Activité Février Mars 2019

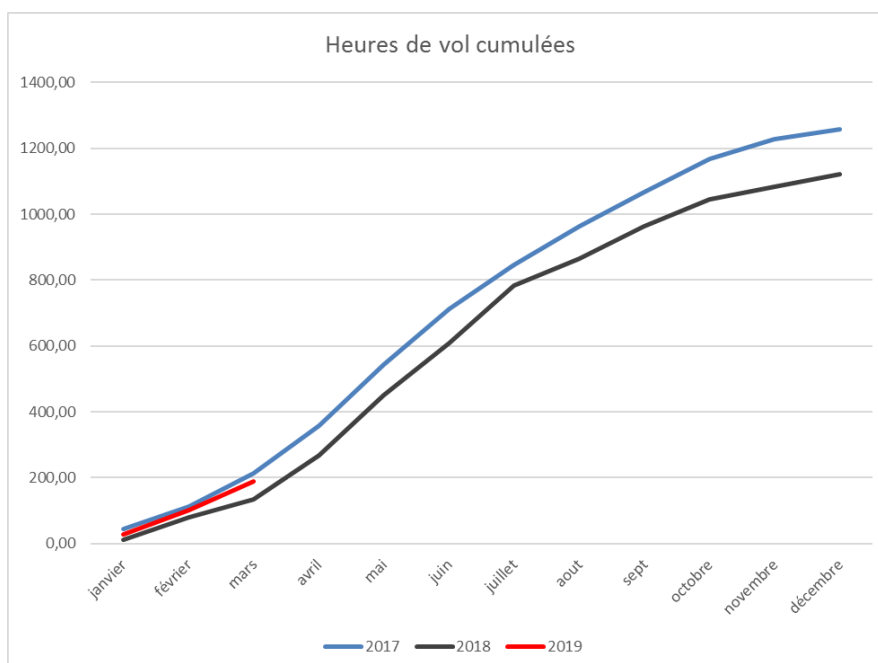
Mois de Février 2019 : 73 h30

Mois de Mars 2019 : 87 h10

Comparativement aux années précédentes :



En heures cumulées par rapport à 2017 et 2018:



Activités à venir

- **Cours théoriques du samedi—Années 2018—2019**

Le dernier cours théorique de cette session portera sur l'Aérodynamique.

Il sera animé par Loïc Maudou et Laurent Glasgall.

Les cours se dérouleront dans la tranche horaire 15h00-17h00.

La date sera confirmée par convocation (environ 1 à 2 semaines avant le cours).

Venez nombreux !

- **Brocante Aéro à Saint Dizier (6-8 Avril 2019)**

Cet événement spécialisé Aviation est devenu le rendez-vous de début de saison des collectionneurs et du grand public.

– 11 Brocante de Champagne, BA113, les 6 et 8 avril de 9h00 à 18h00. Entrée libre. Restauration sur place.

www.stdizieraeroretro.com

Visiteurs aériens : possibilité de venir par la voie des airs sur autorisation préalable avec dossier à demander via jmviardstdizieraeroretro@gmail.com

Un équipage ACFR devrait s'y rendre le dimanche 7 avril.

- **Aero 2019 à Friedrichshafen**

La 27e édition d'Aero, le salon de l'Aviation Générale à Friedrichshafen, aura lieu du 10 au 13 avril.

La construction Amateur de l'ACFR sera présente.

Activités à venir

• Voyage DGA (du 19 au 25 mai 2019)

Le voyage DGA se prépare. Les demandes d'accès aux différents centres à visiter sont en cours.

Les étapes prévues à ce jour sont les suivantes :

Dimanche 19 mai

Rassemblement des clubs à Colmar

Lundi 20 mai

Visite de Messier Bugatti à Molsheim

Le soir départ pour Challe les Eaux

Mardi 21 mai

Visite de la Soufflerie de Modane et transfert pour Thouars

Mercredi 22 mai

Thouars Saint Nazaire : visite de STX

Envol pour Rebeyrotte le soir

Jeudi 23 mai

Rebeyrotte - Toulouse visite CEAT

Retour Rebeyrotte ou BA Cazaux

Vendredi 24 mai

Visite DGA/EV Cazaux

Samedi 25 mai

Initiation au pilotage hydravion à Biscarrosse

Pendant le voyage DGA, il n'y aura pas d'activités de Gestion. Merci d'anticiper vos demandes.

• La Journée Travaux

Comme chaque année, nous organisons la Journée Travaux à Etampes.

Cette année, la date a été fixée au **samedi 22 juin à partir de 9 heures.**

Merci de nous confirmer votre participation **avant fin Mai** afin que nous puissions organiser les travaux.

Vos réponses sont à adresser à l'Equipe Travaux :

Alain Théallier : alain.theallier@wanadoo.fr

et Hugues Pasté : hugues.paste@wanadoo.fr

Activités à venir

- **Commande groupée de cartes aéronautiques**

Un e-mail vous a été adressé le vendredi 29 mars pour la commande groupée des cartes aéronautiques.

Pour les personnes intéressées, **envoyez directement vos commandes par mail à Joël Dugast** : jd@dstj.fr

Réponses attendues avant le **10 avril 2019, dernier délai.**

Le montant de la commande **sera débité directement sur les comptes pilotes**, et les cartes seront mises à disposition à Etampes.

- **Permanence des Responsables Sol**

MOIS D'AVRIL 2019

Secrétariat : 01 69 23 74 22 – Etampes : 01 60 80 31 78

DATES	RESPONSABLES SOL
SAM 06-04-2019	DENONFOUX
DIM 07-04-2019	THEALLIER
SAM 13-04-2019	
DIM 14-04-2019	NAVETTE
SAM 20-04-2019	COULEUVRAT
DIM 21-04-2019	
LUN 22-04-2019	
SAM 27-04-2019	DUGAST
DIM 28-04-2019	COULEUVRAT

Vous aimeriez participer à la vie du Club ?

Nous recherchons des Responsables Sol.

Si vous êtes intéressés par cette activité de Responsable Sol, faites-le savoir auprès de Jacky : dnxj@orange.fr

Attention CALIPSO à TOUSSUS-LE-NOBLE

Si vous voulez vous poser à Toussus-le-Noble, prenez connaissance des dispositions prises qui limitent les tours de piste en fonction du classement Calipso des avions et des tranches horaires.

Voir article sur le site ACFR : www.acfr.fr (espace membres)

Classement CALIPSO des Avions ACFR

F-GORT :	classé B
F-GTPV :	classé B
F-BRCL :	classé C
F-GIKX :	classé C
F-HKKP :	Non classé
F-PMLD :	Non classé

Informations Aéronautiques

Le magazine, 68 pages, vous est offert ci-dessous en lecture directe par lien sécurisé :

<https://www.calameo.com/read/0002578939abf6548f631>

Vous pouvez aussi le télécharger en pdf par lien sécurisé :

<https://www.dropbox.com/s/o6ftyd3blwu6r5p/58-La%20Lettre%20F%C3%A9vrier%202019.pdf?dl=0>



Prévention—Sécurité

- Conformément à la réunion de sensibilisation sur la Sécurité des Vols du samedi 16 mars 2019 par Stéphane CARRA

Le Règlement Européen UE 376—2014 instaure une obligation de notification pour certains types d'événements. La liste de ces événements est donnée par l'annexe V au Règlement 1018/2015.

L'annexe V du UE 1018/2015 est reproduit sur le site ACFR : www.acfr.fr (espace membres) **(lecture obligatoire)**.

La déclaration d'un événement protège son auteur d'une sanction éventuelle, sauf en cas de manquement délibéré aux règles, ou de négligence et de manquement grave aux mesures assurant la sécurité aérienne.

Quand il y a le moindre doute sur une erreur commise, vous devez émettre une déclaration spontanée (CRESAG) dans un délai de 72 h pour la partie notification initiale.

Le formulaire est téléchargeable à l'adresse :

<https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/CRESAG.pdf>

Il est également reproduit sur le site ACFR : www.acfr.fr (espace membres)

Procédure :

En cas d'événement, rédiger un e-mail en essayant de répondre à la partie notification initiale du CRESAG (les 2 premières pages du CRESAG).

Cette déclaration est à adresser à :

Stéphane CARRA : scarra@free.fr

Avec copie aeroclubfrancoisrichet@wanadoo.fr

Recommandations — Rappels

Attention aux dates de validité médicale sur Aeroinfo

- Il y a un bug dans Aero-info concernant les dates de validité médicale :

La validité médicale se fait de date à date et non fin de mois comme l'indique AéroInfo.

Enregistrement des heures de vol sur les carnets de route des avions :

Depuis Janvier 2018, les heures de vol sont enregistrées dans le carnet de route des avions :

En heures locales - heures et minutes.

C'est-à-dire de façon identique aux heures rentrées dans le logiciel Aeroinfo.

Une restriction à cette règle : si vous effectuez une navigation nécessitant un changement de fuseau horaire, vous devrez rentrer les vols en heures TU heures et minutes.

Enfin, le relevé des compteurs est effectué à partir du nombre d'heures indiqué sur le compte tour et non sur l'horamètre.



Bons vols à tous !